

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE -

SAINT JEAN DE LOSNE - SEURRE

RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2006

COMPOSITION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Communauté de communes comporte 37 communes.

Commune	Population DGF retenue statuts 1/01/2005
Aubigny en Plaine	333
Auvillars sur Saône	218
Bagnot	125
Bonnencontre	350
Bousselage	68
Broin	325
Chamblanc	522
Charrey sur Saône	260
Chivres	213
Echenon	686
Esbarres	688
Franxault	427
Glanon	185
Grobois les Tichey	42
Jallanges	264
Labergement les Seurres	819
Labruyère	173
Lanthes	185
Laperrière sur Saône	326
Lechatelet	180
Losne	1399
Magny les Aubigny	205
Montagny les Seurre	121
Montmain	65
Montot	216
Pagny la Ville	393
Pagny le Château	502
Pouilly sur Saône	601
Saint Jean de Losne	1291
Saint Seine en Bâche	249
Saint Symphorien sur Saône	344
Saint Usage	1030
Samerey	150
Seurre	2743
Tichey	178
Trouhans	644
Trugny	133
Total	16 653

REUNIONS

- 12 conseils communautaires en 2006 : 24 janvier ; 28 février ; 16 mars ; 28 mars ; 12 avril ; 23 mai ; 27 juin ; 6 septembre ; 2 octobre ; 30 octobre ; 28 novembre ; 19 décembre.
- 10 réunions de bureau en 2006 : 10 février ; 3 mars ; 20 mars ; 10 mai ; 14 juin ; 29 août ; 20 septembre ; 18 octobre ; 16 novembre ; 7 décembre
- 10 réunions de l'exécutif : 23 janvier ; 27 février ; 15 mars ; 11 septembre ; 26 septembre ; 12 octobre ; 2 novembre ; 23 novembre

LES COMMISSIONS

► Fréquence des réunions :

- Commission finances : 2 réunions en 2006 : 14 juin ; 4 décembre
- Commission affaires générales, personnel et communication : 4 réunions en 2006 : 19 juin ; 5 juillet ; 17 octobre ; 22 novembre
- Commission statuts : 6 réunions en 2006 : 22 mars ; 12 juin ; 20 juin (en présence de Mme la Sous-Préfète) ; 26 octobre ; 17 novembre ; 13 décembre
- Commission OM- environnement : 5 réunions en 2006 : 1^{er} février ; 15 février ; 15 juin ; 11 octobre ; 12 décembre
- Commission enfance jeunesse : 9 réunions en 2006 : 17 janvier, 16 février, 14 mars, 13 avril, 11 mai, 2 juin ; 28 août ; 25 septembre ; 27 novembre
- Commission tourisme et fluvial : 1 réunion en 2006 : 14 décembre
- Commission affaires sociales : 3 réunions en 2006
- Commission vie culturelle et sportive : 3 réunions en 2006 : 28 juin ; 31 août ; 12 septembre
- Forum des sports : 6 novembre
- Commission travaux : 5 réunions en 2006
- Commission tourisme : 1 réunion en 2006 : 14 décembre
- Commission SPANC : 1 réunion en 2006 : 20 novembre
- Réunion ADSL : 6 décembre
- Présentation du rapport d'activité 2005 aux conseillers municipaux des 37 communes : 16 octobre

DELEGUES

► Le conseil communautaire compte 106 délégués

Le quorum a été atteint lors de chacune des 12 réunions organisées en 2006.

Le nombre moyen de délégués présents était de 78 (avec un minimum de 68 et un maximum de 93, à l'occasion du vote du budget, en mars).

182 délibérations ont été prises durant l'année.

ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL

► Membre du Pays Beaunois

Cette structure s'inscrit dans le cadre du contrat de Plan Etat-Région (terme en décembre 2007).

La Communauté de Communes compte 1 représentant au conseil d'administration du Pays.

► Membre du COPIEVAL

- ▶ Membre de l'agence de développement du Pays Beaunois
- ▶ Membre du SMTP (Syndicat Mixte du Technoport de Pagny)
- ▶ Membre de l'association « Légumes et terroir »
- ▶ Charte avec VNF (Voies Navigables de France) : la gare d'eau étant site pilote
- ▶ Membre du SMETOMA : Syndicat Mixte d'Etude de Traitement des Ordures Ménagères et Assimilés de la Zone Dijon et Est de la Côte d'Or", pour le canton de St Jean de Losne (16 communes). La communauté de communes y a élu 2 représentants (Mr ZADOINOFF Yvan - titulaire et Mme GARCIA Jacqueline - suppléant).
- ▶ Membre du Syndicat Mixte du Sud-Ouest de la Côte d'Or pour le canton de Seurre (21 communes)
La communauté de communes y a élu 6 représentants (MM ZADOINOFF - CHOSSAT – HENRY GL-MICHAUD – COUZON - Mme GARCIA).

REVISION STATUTAIRE

- ▶ Une révision du pacte statutaire a été opérée lors du conseil du 27 juin 2006.
Cette révision a entériné le transfert à la communauté de communes du port de plaisance et de la piscine de Seurre.

PERSONNEL

► Organigramme

Service	Fonction	Catégorie	Nombre d'agents	Equivalent temps plein
Direction		Contractuel jusqu'en mars	1	1
Direction	Direction générale des services	A	1	1
Administration générale	Secrétariat	C	4	3,1
	Comptabilité	C	1	1
	Comptabilité	A	1	0,75
Enfance jeunesse	Coordination	B	1	1
	Coordination	Contractuel	1 jusqu'en mai	0,33
	Resp structures péri et extra scol	Contractuel	1 à partir de mars	1
	Animatrice RAM	Contractuel	1 à partir de février	0,9
	Animateurs péri sco	Contractuel	16	7,2
	Animateurs CLSH	Contractuels	13	2,5
	Secrétariat	Contractuel	1	1 depuis août 06
	Ménage + restau scolaire	Contractuel	3	1
Environnement OM	Chauffeur rippeur	C	2	2
	Chauffeur rippeur	C	1	1
	Chargé de mission	Contractuel	1	1
	Chargé de mission	B	1	0,57
Travaux / Tourisme / Dév éco	Chargé de mission	B	1	0,57
Sport	Gardien salle sports	Contrat aidé jusqu'en juin puis CDD	1	1
Bateau Avitailleur		Contrats aidés	2 contrats à 26 heures	1,5
Espace mouillé	Chargé de mission	C	1 à 28 heures	0,8
	Agent d'entretien	C	1	1
	Agents d'entretien	Contrats aidés	2 à 26 heures	1,5
Ecole de musique intercommunale	Professeurs de musique	Contractuel	19	4
	Directeurs	Contractuel	2	1
Personnels intercommunaux	Divers	Statutaire et contrats aidés	5	4
TOTAL			72,5	42,32

Le CLAS de Saint Jean de Losne a recours à 3 animateurs (compris dans l'effectif péri scolaire).

Parmi ses effectifs, la collectivité compte 6 emplois aidés.

Il faut ajouter à cela le recours ponctuel à des salariés de l'association intermédiaire Domicile Services pour subvenir à un besoin ponctuel de main d'œuvre pour le ménage notamment.

► Arrêts maladie : en 2006, le cumul des arrêts maladie a représenté 51 jours. Ils se répartissent sur 5 agents différents, l'arrêt le plus long a été de 11 jours

► Départ de personnel :

- gardien de la salle omnisports de Seurre (contrat aidé) : il a été remplacé
- Directrice générale des services (CDD) : elle a été remplacée
- Coordonnateur enfance jeunesse : n'a pas été remplacé.

► Recrutements :

- gardien de la salle omnisports de Seurre (CDD)
- Directrice générale des services (Statutaire, catégorie A)
- Chargé de mission SPANC (CDD à partir du 4 octobre)
- Remplaçant responsable service environnement (CDD à partir du 4 octobre) (congé maternité)

► Stagiaires accueillis en 2006 :

2 stagiaires ont été accueillies sur le site d'Echenon (pendant des périodes de 15 jours)

Une stagiaire effectuant ses études au Lycée Anne Marie Javouhey à Chamblanc ainsi qu'une autre stagiaire poursuivant ses études à la Maison Familiale d'Agencourt.

► Régime indemnitaire : mise à plat du régime indemnitaire

► Travail sur l'élaboration de fiches de postes (partenariat avec le CNFPT) :

Plusieurs séances de travail les 3 juillet ; 16 et 23 octobre ; 13 et 30 novembre ; 22 décembre

► Formations :

- Préparation à concours pour 2 agents.
- Formation BAFD pour un agent.
- Négociation avec CNFPT pour formation des personnels (bureautique et formations obligatoires) et mise en place d'une formation-action à la rédaction des fiches de postes.
- Formation des personnels administratifs à EXCEL les 4, 5 et 12 Mai
- Formation de personnel technique à l'Habilitation électrique

BUDGET

► Mouvements comptables: 3031 mandats et 1798 titres

► Nombre moyen de feuilles de paye émises / mois : 89

► Budget : voté le 26 mars 2006 (au 31 décembre 2006 présente un excédent de 879 876 €).

► Réalisation des budgets: (1 principal et 14 annexes).

	Voté	Réalisé	Taux de réalisation
Dépenses de fonctionnement	8 696 899	6 036 481	69.40 %
Recettes de fonctionnement	9 152 628	6 446 357	70.43 %
Dépenses d'investissement	5 006 671	1 581 409	31.58 %
Recettes d'investissement	5 218 383	2 262 007	43.34 %

► Ligne de Trésorerie : ouverte 1 fois du 5 au 30 octobre. Tirage 200 000 € auprès du CRCA. Frais occasionnés 5.15 €. Ouverte en raison du versement des allocations de compensation du 3ème trimestre et conséquemment, aux montants importants des travaux sous mandats ainsi qu'aux dépenses obligatoires (salaires, factures, emprunts...). Moyenne mensuelle de trésorerie = 400 000 €

► Décisions modificatives : au nombre de 12. Concernent principalement de petits aménagements comptables (débits/crédits d'imputations -avenants travaux sous mandats-, des attributions de subventions complémentaires : Boxe Esbarroise, Loups Affamés, ou en raison d'évènements imprévus (ventes de carburant au bateau supérieures à l'estimatif, mise en liquidation Format Raisin).

► Allocations de compensation :

- Perçues par la CC : 19 communes ont versé 76 730 €
- Versées par la CC : 18 communes ont reçu 1 063 450 €

► Investissements:

.Environnement : composteurs, colonne verre, vitrines déchetteries.

.Cosec Echenon : travaux et aménagement d'une piste athlétisme

- Salle omnisports de Seurre : achèvement travaux au terme du marché et aménagement d'un parking
- ZAE Seurre : acquisition terrain Paris
- Travaux espace mouillé: Place Molière (éclairage public), Berges, Barrières tournantes gare d'eau, pontons passerelles,
- Etang Rouge : piquets plantations haies, portes volets
- Format Raisin : rachat aux enchères de mobilier et matériel
- Relais d'Assistants Maternelles à Pagny le Château : démarrage travaux

► Fiscalité:

- TEOM : produit = 1 122 283 € (584 308 € pour zone de service St Jean et 642 975 € pour zone de service Seurre)
- Redevances OM = 53 931 €
- Redevances déchets industriels = 4 360 €
- T.P.U. (8.31%) = 1 043 819 €

► Subventions versées par la CC : 37 associations - organismes, soit 132 841 €

► Subventions perçues par la CC :

Etat DGF : 652 697 € (fonctionnement article 7411 PRINCIPAL06)

Remboursement salaires (CNASEA, CNP, CPAM, ...) : 80 718 €

Remboursement salaires intercommunaux par les communes : 121 874 € (6 agents)

Annuité emprunt des communes : 40813 € (concerne 19 prêts pour le compte de 13 Communes et Syndicat)

Remboursement travaux par les communes : 790 451 € (logements Chamblanc 817 €, Voirie 06 Auwillars 5461 €, Mairie Bonnencontre 579 037 €, Eglise Lechatelet 57 549€, Cuisine Grosbois 114351€, Voirie 2005 = 111 925 €, Voirie 2004 = 21 311€)

Etat FCTVA : 18 163 € (Investissement)

Compensation pertes bases de TP : 215 644 € (article 74833)

Attribution FNTP : 370 932 €

Dotation de solidarité rurale: 2000 €

Centimes : 1 054 813 € (article 7311)

Salle omnisports : 388 439 € (Etat, Région, Département),
DGE mise aux normes cantine Pouilly + Halte garderie 4292 €,
Economie ZAE DDR : 60979 €,
Sport subvention FSIC école de Kayak : 4342 €,
Espace mouillé Berges 74434 € et éclairage public place Molière 3237 €,
Enfance jeunesse CAF contrat éducatif local : 223231€ +8508€ soit 80% de l'attribution de 2005 au titre de 2006 et 80% RAM.

► Participation des usagers :

- Jeunesse : 96 082 €
- Musique : 51 849 €
- Bateau avitailleur : 367 876 €
- Repas : 51 490 €

► Régies de recettes :

Secteur enfance jeunesse (péri scolaire et CLSH)
Secteur espace mouillé (bateau avitailleur)
Secteur environnement (déchetteries)

MARCHES PUBLICS

► La collectivité est adhérente de la plateforme régionale dédiée aux marchés publics (Région Bourgogne)

► Marché sur appel d'offres ouvert pour l'aménagement des berges de Saône à Saint Usage

Lot n°1 : voirie non attribué en 2006 (appel d'offres infructueux ; lot à relancer en 2007)

Lot n°2 : pontons et passerelles

Entreprise retenue : PORALU MARINE

Montant T.T.C : 148 479.39 € (opération subventionnée à 80% sur le H.T, soit la somme de 24 830.00 € supportée par la Collectivité)

Réception des travaux : 07/07/2006

► Renouvellement du marché de gestion et d'exploitation des 4 déchèteries intercommunales (prestation à assurer à compter du 1^{er} avril 2007)

► Procédure : marché sur appel d'offres ouvert comportant 6 lots_

Ces marchés sont conclus à compter de la date de notification pour une durée de 2 ans fermes et un an renouvelable.

SERVICE ORDURES MENAGERES - ENVIRONNEMENT

→ Service O.M.

Pour plus de détails, se reporter au rapport annuel 2006 sur le service OM

→ Reconduction action de partenariat avec la CC 'AUXONNE Val de Saône pour le nettoyage des bords de Saône

SERVICE TOURISME

► Offices de Tourisme de Seurre et St Jean de Losne :

Poursuite du soutien financier aux 2 Offices: 8 000 € versés à chacun en 2006.

► Taxe de séjour : application de la taxe de séjour à compter du 1^{er} avril 2006.

Montant de la taxe totale perçue en 2006 : 18 480,38 € pour 9 mois

Cette taxe sera reversée en grande partie aux 2 Offices de tourisme pour les aider à pérenniser les emplois des agents d'accueil (7 500 € pour chaque Office), le reste est employé à financer des actions de développement touristique (création du site Internet de l'Office de Tourisme de Seurre et rénovation du site de St Jean de Losne en mai 2007).

► Etang Rouge :

-De nouvelles conventions entre la Communauté de Communes et les associations "L'Etang Rouge" et "Les Croqueurs de Pommes" ont été signées, définissant le partenariat à mettre en place pour l'aménagement et l'animation du site de l'Etang Rouge.

-location et organisation de visites et activités avec l'Association de l'Etang Rouge : photos et apéritifs de mariage, journées visite (association des Vieilles Maisons Françaises), accueil de scolaires et centres de loisirs.

Pour l'année 2006, la Communauté de Communes n'a perçu aucune recette pour ces locations et activités, les tarifs n'étant pas encore votés. Quelques dons ont été effectués aux associations par les bénéficiaires.

Un projet de règlement intérieur a été travaillé avec les 2 associations, définissant les règles de location et la répartition des recettes entre la Communauté de Communes et les associations lorsqu'elles ont effectué des animations.

-Pour limiter les intrusions et le vandalisme sur le site de l'Etang Rouge une clôture (barbelé + charmille) a été implantée en limite Nord : 3 293,80 € TTC

-Acquisition de matériaux pour réfection portes et volets 1 609,62 € TTC (matériaux achetés par la CC, travaux réalisés par les associations de l'Etang Rouge et des Croqueurs de Pommes).

-location de la maison située à l'entrée du site depuis le 1^{er} juillet 2006 : 400 €/mois + charges

► Aires pour camping-cars :

Projet de création d'aires de services adaptées (évacuation des eaux usées, recharge en eau et électricité). En 2006, une étude préliminaire a été engagée pour la réalisation d'une aire à St Jean de Losne, en bordure de la gare d'eau. Coût de l'étude 813,28 €TTC.

► Promotion touristique :

La Communauté de Communes a participé au financement de diverses brochures de promotion touristique, pour un coût total de 4 009,03 € TTC :réédition du guide Vingeanne-Val de Saône, Tourisme Fluvial Bourgogne, Tourisme Fluvial Franche Comté, brochure Maison Bossuet.

► Reconstitution de l'action de partenariat avec la Communauté de Communes d'AUXONNE Val de Saône pour la distribution de la soupe à l'oignon sur l'aire de l'A.39 à Pont qui aura lieu le samedi 3 mars 2007

SERVICE ESPACE MOUILLE

⇒ Matériel et divers

- acquisition d'une remorque d'attelage pour le véhicule de service (1352.35 € H.T)
- acquisition de matériel d'entretien - souffleur et tronçonneuse (789.29 € H.T)
- changement des portes du bateau avitailleur (700 €H.T)
- remplacement de 8 bornes balisage Quai National à ST JEAN DE LOSNE suite à un accident de la circulation (3772.72 € H.T)
- acquisition de barrières tournantes pour la Gare d'Eau à ST USAGE (1563.92 € H.T)

⇒ Travaux

Aménagements des berges de Saône à ST USAGE, lot n° 2 : pontons et passerelles pour 148 479.39 T.T.C

Bateau avitailleur

Quantités vendues

- fioul : 245 347 litres
- gazole : 225 416 litres

Recettes encaissées : 367 876 €

Dépenses fonctionnement : 344 446 €

SERVICE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- ▶ Réflexion autour d'une maison de l'emploi
- ▶ Suivi des travaux du COPIEVAL
- ▶ SMTTP : réunions les : 12 janvier 06 ; 31 mars 06 ; 28 septembre 06 ; 21 décembre 06
- ▶ Réunion avec la chambre d'agriculture
- ▶ Réception le 6 avril 2006 de Monsieur ESTROSI, Ministre de l'Aménagement du Territoire, sur le site de Pagny et de Saint Jean de Losne

ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES

- ▶ Schéma de cohérence économique avec le COPIEVAL : 7 mars 2006
- ▶ Zone d'activités « Le Terreau de Lée » à Seurre
 - Dépôt du dossier de lotissement. L'arrêté de lotir a été délivré le 23 octobre 2006
 - Lancement du marché de travaux par appel public du 30 novembre 2006. Le marché a été attribué à l'entreprise BERNARD Frères de Beaune, pour un montant de 146 253,85 € HT (non compris l'aménagement du tourne-à-gauche depuis la RD 976, objet d'un autre marché).

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

► Relais assistantes maternelles parents

L'animatrice a été embauchée en février. La commission d'agrément est passée en juin 2006. Le relais a ouvert en septembre si bien qu'en 2006 il a fonctionné pendant 4 mois.

Nombre d'allocataires : 2228 familles (chiffres CAF).

Nombre d'enfants de moins de 6 ans : 1204

Nombre d'assistantes maternelles agréées :

236 dont 20 ne sont plus en activité.

114 assistantes maternelles pour le canton de Seurre.

102 assistantes maternelles pour le canton de Saint Jean de Losne.

Actions collectives :

Animations : 303 participants sur 33 séances dont 179 enfants et 124 adultes.

Fête de Noël : 124 participants dont 75 enfants et 49 adultes.

Ateliers éveil et psychomotricité : 68 participants sur 7 séances dont 36 enfants et 32 adultes.

Actions individuelles :

Permanences administratives : 156 demandeurs reçus lors de l'accueil.

Dont 92 assistantes maternelles et 64 parents.

Accueil téléphonique : 246 appels.

Courriers et courriels : 573 envois.

Motifs des demandes administratives :

Pour les assistantes maternelles

- Demandes de médiation : 12
- Transmission des disponibilités : 43
- Renseignement sur les activités du relais : 48
- Conseils éducatifs : 11
- Renseignement sur la convention collective : 125

Pour les parents

- Renseignement sur la convention collective : 94
- Recherche d'assistante maternelle : 33
- Demande de médiation : 5
- Renseignement sur les activités du relais : 38
- Conseils éducatifs : 4

Pour les autres personnes

- Information sur l'agrément et le métier d'assistantes maternelles : 5
- Demande de stage : 4

► CLSH et péri scolaire

Cohabitation de 2 mode de gestion : gestion directe assurée par la communauté de communes et gestion associative:

1. « Les Tournesols » :
 - sur la commune de Labergement-les-Seurre
 - gère un centre de loisirs périscolaire, les mercredis et durant 2 semaines en période de vacances scolaires ouvert à tous les enfants de la communauté de Communes.
 - L'accueil se fait dans des locaux de la salle des fêtes aménagés spécialement pour les enfants. La restauration à la salle des fêtes.
2. « la Régalade » :
 - sur le RPI de Pouilly-sur-Saône et incluant les communes d'Auvillars, Glanon, Montmain
 - gère un centre de loisirs périscolaires et durant 2 semaines en période de vacances scolaires ouvert à tous les enfants de la Communauté de Communes.
 - L'accueil et la restauration se font à la salle des fêtes de Pouilly-sur-Saône.
 - Utilisation du transport scolaire du Conseil Général.
3. « Les 3B » :
 - sur le RPI de Bonnencontre, Bagnot et Broin
 - gère un centre de loisirs périscolaires et durant 2 semaines en période de vacances scolaires ouvert à tous les enfants de la communauté de Communes.
 - L'accueil se fait à la salle des fêtes de Bonnencontre et la restauration au restaurant de Bonnencontre.
 - Utilisation du transport scolaire du Conseil Général.
4. « Les loups affamés » (association de parents créée durant l'été 2006)
 - Sur le SIVOS d'Esbarres, Charrey-sur-Saône et Magny-les-Aubigny
 - Gère les centres de loisirs périscolaires.
 - L'accueil à la salle de motricité de l'école maternelle d'Esbarres et la restauration au restaurant de Bonnencontre
 - déplacement en bus
5. « La Péniche » :
 - Gère un centre de loisirs durant la période d'été (5 semaines)
 - Accueil dans les préfabriqués du stade de la municipalité de Seurre
6. « CDS » Centre de Découvertes Sportives géré par l'Association OSCS (Office Sportif du Canton de Seurre)
 - Gère un centre de loisirs durant la période d'été (5 semaines) et une semaine durant les vacances de Printemps.
 - Accueil à la salle multisports à Seurre
7. « ADMR »
 - Gère la Halte Garderie « la Frimousse »
 - Accueil des 0 – 5 ans sur toute l'année du lundi au vendredi.

→ **Effectifs accueillis :**

Ces données concernent les services en régie directe et les associations partenaires

		vacances Toussaint	vacances Février	vacances Pâques	vacances ETE	Périscolaire	
						matin et AM	MIDI
Régie directe	nombre inscrits	47	64	104	158	322	
	Nombre de journées	146	181	228	1482	5624 h	27187 h
	nombre ½ journées	16	39	47	170		
LA REGALADE	nombre inscrits		36			76	
	nombre journées		102			4859 h	7824 h
CDS (OSCS)	nombre inscrits	20		22	110		
	nombre journées	60		100	511		
LES TOURNESOLS	nombre inscrits	15	34	37		70	
	nombre journées	50	98	114		6100 h	
LES 3 B	nombre inscrits			36		83	
	nombre journées			114		2833 h	5253 h
LA PENICHE	nombre inscrits				110		
	nombre journées				1060		
LES LOUPS AFFAMES	nombre inscrits					30	
	Nombre d'heures					235 h	1188 h
TOTAUX	nbre inscrits	82	98	199	378	505	
	nbre journée	264	298,5	579,5	3138	14792 h	33628 h
ADMR	194 enfants inscrits	28648h d'accueil					

Ce qui
représente :

- En CLSH :	En gestion directe	373 enfants inscrits	2173 journées
	Par les associations	420 enfants inscrits	2107 journées
- En périscolaire :	gestion directe	322 enfants inscrits	32811 heures périscolaire
	associations	259 enfants inscrits	28292 heures périscolaire

→ **Partenariats :**

Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

- conventions Contrat Temps Libre et Contrat Enfance (subventions)
- convention Contrat prestation de service ordinaire pour les centres de loisirs
- Contrat Local Accompagnement à la Scolarité (subventions)
- Agrément RAM

Direction Départementale Jeunesse et Sports (DDJS)

- agrément des centres de loisirs
- Contrat Educatif Local (subventions)
- Inspection

CONSEIL GENERAL - Unité Territoriale d'Action Sociale

- Aide individuelle aux familles (concertation)
- Agrément accueil petite enfance (PMI) pour le RAM et les CLSH.

PAYS BEAUNOIS

- Installation du relais associatif

LES FRANCAS

- Adhésion de la collectivité à cette association d'Education Populaire.
- Accompagnement du projet par des temps de travail avec les élus communautaires.
- Participation aux temps de réflexion et de travail :
- Des agents de développements locaux pour la coordinatrice,
 - Des responsables pédagogiques pour le directeur.
 - Des élus locaux

→ **Les centres de loisirs péri scolaires : activité 2006**

- tarification unique pour tous les accueils périscolaires en gestion directe.
- rédaction d'un règlement intérieur pour toutes les familles
- formalisation d'un projet pédagogique avec l'équipe
- Installation du périscolaire du SIVOS d'Esbarres sur le RPI «Magny-Charrey-Esbarres » : réunions : le 2 mai, 15 mai, 22 mai, 30 mai, 13 juin, 7 août.
- Organisation d'une cohésion d'équipe avec un fonctionnement par site en gestion directe. Une animatrice responsable administrative par site.

- La restauration :

C'est à la pause méridienne que les enfants accueillis sont les plus nombreux.

Il y a 5 lieux de restauration : Saint-Seine-en-Bâche, Seurre, Saint Jean de Losne, Echenon

Des actions éducatives ont été mises en place avant, pendant et après les temps de restauration sur tous les lieux : repas à thème (halloween, Noël, Pâques), participation à la semaine du goût, organisation dans les sites à petits effectifs de repas conviviaux (crêpes-party, raclette...), invitation des parents aux repas (sur Saint-Seine-en-Bâche), organisation en juin de nombreuses sorties pique-nique sont quelques exemples d'animation à la restauration.

Les activités des centres de loisirs péri scolaires

Des projets d'activités ont été proposés par site d'accueil. Ainsi en fonction des espaces de vie, de l'environnement proche et de l'équipe d'encadrement, divers projets ont pu être mis en place. Globalement ces activités ont été plutôt effectuées en fin d'après midi : l'accueil du matin est orienté sur des activités calmes (coloriage, petites activités manuelles, espaces lectures et jeux de société).

• A Saint-Seine-en-Bâche :

- Le thème du cirque : réalisation, dans la salle d'une grande fresque collective de 4 mètres sur 2, participation à un spectacle de cirque installé dans la commune, confection d'animaux du cirque....
- Le monde aquatique : confection d'une fresque aquatique, activité pêche...
- Randonnées à vélo organisées durant plusieurs séances. Ces sorties ont permis une sensibilisation au code de la route avec la confection de panneaux routiers et l'installation dans la cour de l'école d'un circuit pédestre et cycliste.
- Au cours de plusieurs goûters, les enfants ont accueilli leurs parents.

• A Seurre : à la salle polyvalente de l'école primaire de la Cité verte.

Contrairement aux autres lieux d'accueils, l'effectif est plus conséquent le matin avec jusqu'à 15 enfants alors qu'il est restreint en fin d'après-midi. Nous avons, au cours de l'année, cherché à valoriser cet accueil et diffusé à plusieurs reprises des informations dans les écoles. L'effectif tend à stagner. Les activités du matin sont plus délicates à installer du fait d'un accueil échelonné dès 7h30 et la nécessité de transporter les enfants de l'école maternelle du centre ville (primaire et maternelle). Cet accueil est donc plus individualisé avec des propositions d'activités calmes.

En partenariat avec l'école de musique, nous avons mis en place un atelier chants. Au départ, 5 enfants se sont inscrits sur ce projet encadré par une animatrice de l'école de musique. La nécessité d'un

engagement des enfants sur l'année et la « rigueur » demandée par l'encadrant n'a pas permis de poursuivre en raison de nombreuses défections.

Un projet informatique a été proposé sur les séances du soir. Peu d'enfants ont répondu présents. Après quelques séances ce projet a avorté.

- Losne : un espace spécifique a été aménagé par la commune.

Les enfants se sont vite appropriés leur espace de vie par des décorations multiples (fresque, mobiles ...) et un aménagement avec coin jeux de sociétés, coin lecture, espace travaux manuels. L'équipe a surtout travaillé avec les enfants sur la vie de la ferme (maquette, visite, espaces naturels environnants...) Un projet de journal n'a pas abouti en raison des nombreux arrêts maladies de l'animatrice référente.

Notons dans cet accueil, l'implication des parents qui répondent aisément aux projets et participent par des dons de jeux de sociétés, de matériaux pour les activités manuelles et par des goûters collectifs. Les élus de la commune sont aussi très présents et rendent régulièrement visite à l'équipe.

- A Saint-Jean-de-Losne : l'accueil s'effectue dans une salle de classe au RDC de l'école primaire. Un consensus a dû être nécessaire afin que chacun puisse utiliser à bon escient ce lieu mutualisé. Peu d'enfants de primaire fréquentent cet accueil : ceci est peut-être dû aux actions CLAS ?
- A Saint-Usage : l'accueil s'effectue à la bibliothèque de l'école qui est aussi un espace de vie du foyer rural. Cette cohabitation n'a pas été sans poser des problèmes de gestion (rangement, ménage, utilisation du mobilier). Aujourd'hui cet espace devient exigu avec un accueil de plus de 20 enfants en fin d'après-midi. Nous pouvons néanmoins utiliser la salle des fêtes qui se situe à proximité et la cour de récréation de l'école. Le projet phare de cette saison fut l'activité marionnettes durant près de 6 mois. Les enfants ont travaillé sur une histoire, confectionné les personnages, les décors et le castelet. Deux représentations ont eu lieu avec les parents.
- Echenon : peu d'enfants fréquentent cet accueil qui s'effectue à la salle des fêtes. Ce faible effectif (maximum 4 enfants) est un facteur très démotivant pour les encadrants. Pas de projet fort mais des petites activités manuelles ont été proposées. Mise en place d'un système de transport des enfants (1 à 2 maximum) tous les vendredis en fin d'après-midi pour se rendre sur Saint-Usage.

Nous avons tenté de faire des passerelles entre les divers sites en proposant des actions communes :

- Bal costumé organisé le 28 février 2006 qui a regroupé près d'une centaine d'enfants
- Stage pêche organisé durant 7 séances avec le regroupement des enfants sur 2 sites.
- Une kermesse en juin, a permis de regrouper tous les accueils. De nombreux parents se sont joints aux enfants et la soirée se termina par un barbecue collectif.

→ Les centres de loisirs petites et grandes vacances

Dans un souci de répondre aux besoins d'accueils de proximité sur l'ensemble du territoire, 2 accueils sur le territoire ont été organisés en partenariat avec les associations partenaires.

Sur chaque période de vacances, diffusion, par le biais des écoles, un programme commun aux 2 modes de gestion.

La conception de ces programmes outre une information globale pour les habitants, a permis de confirmer l'entité Projet éducatif communautaire et la dynamique partenariale existante.

1. Lieux d'accueil en gestion directe :

Le centre de loisirs se déroule à Saint-Jean-de-Losne à la salle polyvalente, à la salle à usage multiple (plutôt en été avec les adolescents), à la salle de classe de l'école primaire (plutôt l'été pour les maternelles).

2. Les projets d'activités :

A chaque période de vacances un projet à partir d'un thème a été proposé :

Projet à dominante culturelle sur le thème des marionnettes

Un spectacle « le remède de polichinelle » dans le cadre d'un partenariat avec l'Association Culturelle Bourguignonne » au festival « A pas conté ».

Film « KIRIKOU et les bêtes sauvages » diffusé à la salle des fêtes de Losne.

Sortie patinoire, confectionner d'un repas, jeux en salle (utilisation de la salle de judo de Saint-Jean-de-Losne, du COSEC...)

Une journée à la neige (luge et ski de fond pour les plus grands)

découverte de l'environnement naturel et plus particulièrement l'arbre Nous avons fait appel à une animatrice « nature » bénévole, qui a accompagné les enfants durant 3 journées dans la forêt de Montot.

Démarche autour des contes se rapportant aux arbres et à la forêt : observation, utilisation de tous les sens, reconnaissance de la flore à partir de livre mis à leur disposition... récoltes de petits éléments naturels utilisés pour confectionner des mobiles et petits gnomes.

Une journée à Moirans en Montagne dans le Jura avec visite du musée du jouet, participation à des ateliers de confection de marionnettes en bois, et visite d'un atelier de tourneur sur bois.

Escalade dans les arbres (acrobranche).

Durant l'été :

Le thème retenu était « l'EAU » avec des projets d'animation en découlant.

Au programme :

- nombreuses baignades (piscine de Seurre, parc aquatique à Dole, lac de Chour...)
- baptême de plongé à la piscine de Beaune pour 18 enfants de 9 ans et +
- pêche en Saône encadrée par Christophe BEAUDOT diplômé d'état en animation pêche.
- activités manuelles et de confection de petits bateaux, aquarium en papier ...
- construction d'une centrale électrique
- rallye photo sur les châteaux d'eau des villages environnants

Des activités plus traditionnelles :

- Jeux sportifs, sorties dans les environs avec pique-nique, après-midi poney (pour les petits), tennis, badminton, construction d'instruments de musique,
- Des sorties à la journée :

Parc récréatif et animalier de l'Auxois, spectacles sur Dijon, parc aquatique...

Des projets culturels intergénérationnels :

- Pour la deuxième année consécutive, un groupe d'enfants a réalisé durant 3 après-midis par semaine en juillet un projet artistique avec les résidents de la maison de retraite de Saint-Jean-de-Losne. Ce projet initié par la maison de retraite et encadré par la plasticienne Sophie Goupil a permis aux enfants, de côtoyer les personnes âgées et de découvrir l'art plastique. Leurs travaux « Un jeu de l'oie géant » a été exposé durant 3 mois dans le jardin intérieur de la Maison de retraite.
- Deux barbecues furent organisés avec les résidents de la maison de retraite

Mini camp :

Après avoir constaté que de nombreux enfants ne partent pas en vacances, nous avons orienté nos actions durant cet été sur des mini séjours pour tous les âges. Ces séjours permettent aux enfants de découvrir la vie en collectivité avec toutes les obligations qu'elle impose entre la gestion des repas (achats, confection, vaisselle), la vie sous tente et l'apprentissage de l'autonomie dans le quotidien (gérer ses affaires personnelles, hygiène, respect d'autrui...). C'est aussi, pour beaucoup d'enfants, la première expérience hors du domicile familiale.

- Guedelon : près d'Auxerre (89) sur 3 jours avec visite du château fort en construction, découverte de la région, vie en camping. Effectif 12 enfants.
- Centre Eden à Cuisery (71) : camp nature avec un travail autour de la faune et la flore et une réelle sensibilisation à l'écologie –6 enfants se sont inscrits à ce séjour
- Itinérance à vélo : Itinéraire des bords de Saône avec une boucle Saint-Jean-de-Losne, Auxonne, Pontailler/Saône.

8 enfants sur 4 jours. Séjour organisé par les préadolescents : organisation matérielle, de l'itinéraire, de l'intendance.

- Nuit des étoiles : 8 enfants sur 3 jours à Corcelles les Monts - projet en partenariat avec les Francas. Rencontre avec d'autres enfants du département. Initiation à l'astronomie, planétarium, observatoire de l'Association Astronomie de Bourgogne...
- Kayak au Lac des Settons : camp prévu sur 3 nuits écourté pour cause de mauvais temps. 8 enfants ont découvert de la pratique du kayak sur un site exceptionnel du Morvan.
- Cirque au lac des Settons : 12 enfants 4 jours – jeux du cirque -
- Echange avec le centre de loisirs de Genlis : Nous avons proposé deux camps d'une nuitée chacune à Genlis pour les petits. Ces deux nuits ont du être annulées faute d'inscription.

→ Autres actions

- Harmonisation des tarifs de la gestion directe. (en réflexion depuis octobre 2005)
- Organisation administrative du service avec l'accueil sur un plein temps dès août 2006 de la secrétaire :
- Suivi et coordination du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)
- Participation à la mise en place du « relais associatif » dans le cadre d'une action du Pays Beaunois (4 réunions + contacts mails et téléphones), diffusion de la plaquette d'information sur tout le territoire et organisation technique de la formation du 12 décembre : « législation et assurance » (8 associations présentent à Pagny-le-Château)
- Gestion des véhicules
 - Gestion du prêt des véhicules (un trafic + l'Expert) aux associations partenaires
- Accompagnement des associations :
 - 4 réunions dans l'année,
 - Visites et rencontres sur les sites d'accueil (au moins 2 fois par structure)
 - Gestion « partielle » du matériel communautaire mise à disposition pour les associations.
- Accompagnement technique et pédagogique avec l'association « les Loups affamés »

SERVICE COMMUNICATION / TIC

Présentation du rapport d'activité 2005 aux conseillers communautaires et conseillers municipaux par Le Président le 16 octobre 2006

- Contenu : présentation des locaux, des installations et du personnel administratif et technique
- informations générales : budget de la Communauté de communes et marchés publics
- informations quant aux réalisations par compétence : tourisme, économie, enfance-jeunesse, communication/TIC, culture, social et déchets.

Formation complémentaire proposée aux communes / à l'utilisation de la plate-forme Cybercommunes :

- Contrat Cybercommunes signé le 20 mai 2005 = contrat 37 communes + CC avec le Bien Public et le Journal de Saône et Loire
- Frais de mise en service (coût initial unique) : 1 350 euros TTC (remise de 50% compte tenu du nombre de communes).

Nota : les frais de mise en service comprenant entre autres l'achat et/ou paramétrage d'un domaine en .fr ou .com et la formation au module de gestion ont été honorés par la Communauté de communes.

- Coût de l'abonnement annuel : 5 400 euros TTC (remise de 15%)
- Nombre effectif de communes adhérentes : 25

Séances de formation : afin de compléter la formation initiale des personnels des communes et de la Communauté de communes, effectuée en 2005, la Communauté de communes a organisé deux séances supplémentaires de formation. Celles-ci ont pris la forme de permanences tenues par Mme Anselme, chargée de développement au Bien Public, le mardi 16 mai 2006 à Seurre et le vendredi 07 juillet 2006 à Echenon.

Logo et nom de la Communauté :

Une démarche en deux temps :

- consultation des délégués des communes et du personnel pour trouver un nom et consultation des établissements scolaires et centres de formation locaux pour création d'un logo (d'avril à décembre 2005) : propositions peu convaincantes, rejetées par le conseil communautaire.
- recours aux professionnels par appel à propositions : quatre réponses soumises à la commission Affaires générales qui retient FUGLANE et lui confie le dossier : recherche d'un nom et d'un logo, proposition de supports de communication et tarifs de réalisation. (premier semestre 2006)

Présentation de plusieurs projets d'identité visuelle à la Commission : 5 Juillet 2006

Logo retenu :



Recherche d'imprimeurs pour les documents à en-tête : consultation réalisée par M.J. Lottier, membre de la Commission : quatre fournisseurs consultés.

Recherche d'un prestataire pour les autres supports : signalétique, autocollants, panneaux et véhicules.

Technologies alternatives ADSL :

Trois communes concernées en 2006 : Esbarres, Franxault et Samerey : contrat d'affermage repris par la société Numeo, suite à la défaillance d'Orcalys. Cette dernière avait initialement contracté avec le Conseil Régional de Bourgogne et le Conseil Général.

SERVICE INFORMATIQUE / TIC

La communauté de communes a recours à un prestataire extérieur pour gérer le réseau informatique. A l'issue d'une consultation, l'entreprise DEUZZI 42530 St Genest Lerpt, a été retenue. Elle assume le rôle d'un service informatique externalisé.

Date de signature du contrat : 01/05/2005, pour une durée d'un an, renouvelable par reconduction expresse pour un an, deux fois au maximum.

Fréquence des interventions sur site : 1 journée par mois

Autres services : hotline et prise de main à distance

Interventions 2006 :

1. pour maintenance :

Sur 45 actions commandées à la société DEUZZI ; 90% l'étaient pour de la maintenance/réparation.

2. pour développement :

- Mise en place de procédures de sauvegarde automatique sur le serveur de Seurre et rue Martène avec rotation de disques durs externes,
- Mise en place et configuration (recyclage d'un PC) d'un PC en libre accès pour les associations, à Seurre,
- Installation du portable du RAM dans les locaux de Pagny-le-Château avec configuration de la borne Wifi de la mairie pour permettre une connexion Internet,
- Configuration d'un PC d'Echenon pour permettre au régisseur du bateau avitailleur d'éditer ses titres depuis Echenon,
- Divers : ouverture d'accès à Internet et au réseau, pour des portables autorisés au préalable, via les bornes wifi disposées à Seurre et Echenon ; mise à jour des anti-virus, ...

SERVICE SPORT

► COSEC Echenon

- Réfection complète de la piste d'athlétisme et du sautoir en longueur pour un montant de 33 350,25 € HT. Cette opération bénéficie d'une subvention du Conseil Général de 11 796 €
- Réflexion sur la réhabilitation de l'équipement : extension en pignon côté collège, réfection des sanitaires et de l'éclairage de la salle). Le cabinet d'architecture Arréal a été retenu pour assurer la maîtrise d'œuvre de cette opération.

Pour l'année 2006, le coût des petites réparations (en partie dues à des dégradations) s'élève à environ 1100 €

La Communauté de Communes reçoit du Conseil Général une participation pour l'utilisation du Cosec par le Collège d'Echenon. Pour l'année scolaire 2005/2006, le montant s'élève à 6 645,08 € (calcul effectué en fonction du nombre d'heures d'utilisation en intérieur et sur le plateau extérieur)

► Création d'un Stade d'Eaux vives

En 2004, le site de Saint Jean de Losne, a été pressenti puis retenu au niveau européen pour accueillir les Championnats d'Europe de Canoë-kayak qui auront lieu en 2011. Cet événementiel constitue l'opportunité pour la Communauté de communes Val de Saône St-Jean-de-Losne Seurre de se doter d'un équipement sportif et touristique d'envergure, base d'un développement économique. C'est pourquoi elle souhaite réaliser un stade d'eaux vives sur le site d'Esbarres-Pagny après avoir mesuré la viabilité économique de ce projet.

1. Réalisation d'une étude de faisabilité économique

Vu la nature et l'ampleur des travaux à entreprendre, il est nécessaire pour la Communauté de Communes de procéder à une étude relative à la viabilité économique de l'opération. Par cette étude, il sera possible de vérifier la faisabilité économique du projet et de définir une structure juridique appropriée pour la gestion du site.

Cette étude permettra notamment de définir :

- le seuil d'équilibre financier ;
- le mode de gestion du stade d'eaux vives ;
- le ou les types d'hébergements à prévoir ainsi que leurs capacités d'accueil ;
- la stratégie commerciale à adopter.

2. Réalisation d'une étude géotechnique

Dans le cadre de la construction du stade d'eaux-vives comprenant l'édification de bâtiments et d'une rivière artificielle pour le canoë-kayak, une étude préalable géotechnique est nécessaire. Cette étude permettra de diagnostiquer la faisabilité des différents ouvrages géotechniques tels que les fondations, les conditions de terrassement, la stabilité du talus....

3. Etude hydraulique

Dans le cadre de cette construction, il s'avère nécessaire de recenser l'impact hydraulique de cet aménagement sur son environnement et qu'une approche faunistique et floristique soit intégrée, afin de baliser tous les critères déterminants pour cette réalisation.

Coût total de l'opération : 41 730.00 € H.T (49 909,08 € TTC)

	HT (euros)	TTC (euros)
Etude géotechnique, bureau GEOTEC	12 345.00 €	14764.62€
Etude d'impact économique, Alliances	13 495.00 €	16 140.02 €
Etude hydraulique	15 890.00 €	19 004.44 €

Montant de la subvention demandée : 29 200.00 €, soit 70% du montant total H.T

Le dossier est en cours d'instruction

► Inauguration de la salle omnisports de Seurre le 9 juin 2006

► Visite de Monsieur Jean-François LAMOUR, Ministre de la Jeunesse et des Sports, le 24 novembre 2006. Objet : projet de stade d'eaux vives.

► Championnats de France de canoë kayak en ligne (juillet 2006) :

Implication de la collectivité, notamment dans l'accueil des compétiteurs.

Une contribution exceptionnelle de 17 500 € a été votée pour l'organisation des Championnats de France de Canoë Kayak qui se sont déroulés en juillet 2006 à Saint Jean de Losne.

SERVICE CULTURE

► Ecole de musique : antenne de Brazey en Plaine

Madame Marie-Cécile THIEBERGIEN en est la directrice.

Les effectifs : 149 inscrits depuis septembre 2006 (139 en 2005)

Une grosse augmentation dans les communes de St Jean de losne 8 élèves (4 en 2005) et Trouhans 5 élèves (1 en 2005)

L'équipe pédagogique : 12 professeurs spécialisés dont 3 nouveaux professeurs
(saxophone, flûte à bec, flûte traversière)

Développement des effectifs de la classe flûte à bec : La classe compte maintenant 6 élèves (2 en 2005).

Plusieurs auditions d'élèves et professeurs tout au long de l'année :

Vendredi 3 février, la classe de flûte traversière,

Vendredi 17 février, les classes de violon, violoncelle et guitare,

Samedi 25 mars, la classe de chant,

Dimanche 2 avril, journée stage de « musique Africaine » proposée aux élèves de l'atelier djembés participation de 2 professionnels, avec un concert à 17h,

Mardi 30 mai, concert de la chorale des élèves des niveaux IM1/IM2,

Mercredi 14 juin, concert de la chanterie (*classes d'éveil musical*),

Samedi 17 juin, les classes de piano, trompette, percussion, saxophone, chant et l'ensemble instrumental,

Mercredi 21 juin, en début d'après-midi, présentation d'instruments et mini concert baroque, offert aux élèves des classes d'éveil musical, à 18h30 audition publique des classes de piano, guitare et flûte traversière.

Samedis 2 et 17 juin : Spectacles avec l'école primaire de Brazey, et l'intervenante en éducation musicale.

Samedi 2 décembre : animation à la maison de retraite d'Aiserey avec l'ensemble instrumental

Samedi 9 décembre : participation au téléthon avec l'atelier djembé

Mercredi 20 et vendredi 22 décembre : 2 concerts de Noël

Examens instrumentaux : se sont déroulés en avril, mai juin 2006

► Ecole de musique : antenne de Seurre

M. AIMAR en est le directeur. Il est entouré de 7 professeurs.

Les cours se déroulent aux Ursulines, à Seurre.

Les effectifs : 75 inscrits depuis septembre 2006

SERVICE SOCIAL

► Visite du centre S@ti 21

Le jeudi 8 juin 2006 à BLIGNY-SUR-OUCHÉ

Les centres S@ti, co-financés par le Conseil Général et les communes ou communautés de communes sont des espaces permettant à des particuliers, associations, entreprises, d'accéder à différents moyens de communication via internet : services publics en ligne, navigation internet, visio-conférences.....

Ils servent d'appui à la plupart des Maisons de l'Emploi.

► Gestion du service de portage des repas à domicile sur le canton de SEURRE

En 2006, la Communauté de Communes ne gérait encore le service de Portage des Repas à Domicile que sur le canton de Seurre, en héritage de l'ancienne Communauté de Communes. Le service sera étendu à l'ensemble du territoire à partir du 1^{er} janvier 2007, en partenariat avec l'ADMR.

En 2006, 6 889 repas livrés sur le canton de Seurre, pour 26 bénéficiaires/mois en moyenne.

La Communauté de Communes a également versé une subvention de 2 120 € à l'ADMR de St Jean de Losne (aide prévue sur 3 ans) en prévision de l'achat d'un nouveau véhicule réfrigéré pour le portage des repas.

► Soutien financier aux associations caritatives suivantes : Les Restos du Cœur, Le Secours Catholique, Le Tremplin, ADCCO, Arc-en-Ciel, pour un montant total de 5 655 €.

► Soutien financier à la Mission Locale : 12 990 €

TRAVAUX

► Salle des sports communautaire à Seurre :

Le terrain de la salle des sports a été transféré par la commune de Seurre à la Communauté par acte notarié du 17 novembre 2006

Des travaux extérieurs ont été réalisés :

- installation de barrières de sécurité le long du fossé pour un montant de 5 194,82 € TTC
- engazonnement devant la salle 4 784 € TTC

► Transfert de propriété de la halte-garderie par la commune de Seurre à la Communauté de Communes : acte notarié du 17 novembre 2006

Travaux et entretiens divers à la halte-garderie : 4 501,62 € TTC (travaux dans les combles, modification branchement électrique, travaux électriques intérieurs, entretien services Ville de Seurre, nettoyage ONET, contrat signalétique)

► Relais Assistantes Maternelles à Pagny-le-Château

Dans le cadre de sa compétence "Petite enfance", la Communauté de Communes a repris la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement d'un Relais Assistantes Maternelles qui avait été initié par la commune. Les travaux consistent à réhabiliter une partie d'un bâtiment communal mise à disposition de la Communauté de Communes, pour y aménager une salle d'activités avec kitchenette, des sanitaires et 2 bureaux à l'étage.

Le contrat de maîtrise d'œuvre a été signé avec M. Dal Molin, et le dossier de consultation des entreprises a été préparé.

Le permis de construire a été déposé.

Parallèlement, les demandes de subventions ont été effectuées auprès de l'Etat (DDR), de la CAF, et du Conseil Général.

► Réflexion sur l'installation de la Communauté de Communes dans de nouveaux locaux

Les locaux actuels du siège de la Communauté de Communes devenant trop étroits, une réflexion a été menée sur plusieurs projets : ancienne cantine Dinet, hôtel-restaurant Le Castel, et ancienne usine TPC, à Seurre.

Lors du Conseil Communautaire du 19 décembre 2006, l'option "TPC" a été retenue.

Un diagnostic énergétique de ce bâtiment avait été réalisé au préalable par EDF-GDF : 3 590,39 € TTC.

► Autres travaux

- Pose de rondins de bois délimitant le parking devant les bureaux et le gymnase d'Echenon
- travaux de voirie – (sous conventions de mandat) solde des travaux 2005 pour les communes de Chamblanc, Seurre, Auvillars sur Saône, Pagny le Château (montant réglé en 2005 = 162 590 €)

Pour le programme 2006, seuls les travaux dans la Commune d'Auvillars sur Saône ont été réalisés en 2006 pour un montant de 5 375,48 €, ceux des communes de Chamblanc et Bousselange ont fait l'objet d'un report en 2007.

► Travaux sous mandat :

Le temps consacré à la gestion de ces dossiers représente environ 60 % d'un temps complet à 39 heures/hebdo

Maître d'ouvrage	Désignation de l'opération	Montant TTC (Euros) régulé par la CC en 2006
Commune de LECHATELET	Restauration de l'Eglise St Jean Baptiste	27 231,39
Commune de GROSBOIS-les-TICHEY	Extension salle communale	109 687,40
Commune de BONNENCONTRE	Réhabilitation bâtiments de la mairie et annexes	578 361,62
Commune de CHAMBLANC	Réhabilitation de deux logements communaux	817,39
Commune d'AUVILLARS Sur SAONE	Travaux de voirie 2006	5 375,48
Commune de CHAMBLANC	Travaux de voirie 2006	4 343,50
Commune de BOUSSELANGE	Travaux de voirie 2006	33 633,26

► OPAH sur le canton de Seurre :

-Poursuite de la mission confiée au CDAH Pact de Côte d'Or pour l'aide au montage des dossiers de demandes de subventions pour travaux d'habitation des propriétaires et propriétaires-bailleurs (54 logements ont pu en bénéficier, pour un montant total d'aides de 278 689 €).

Dix permanences ont été organisées à Seurre en 2006.

-Subventions pour les ravalements de façades

Le règlement définissant les conditions d'octroi des subventions pour ravalement de façades a été arrêté, et les membres de la commission chargée d'étudier les dossiers ont été nommés.

Pour cette 1^{ère} année de mise en œuvre, la Communauté de Communes a aidé 4 projets, pour un montant total de 2 591,75 €.

Compte rendu établi le 24 juillet 2007 par Isabelle PASQUIER, à partir des éléments fournis par les services

REVUE DE PRESSE